PRÉFET
DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dispositifs de soutien des entreprises face à la hausse des coûts gaz/électricité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Je suis une TPE

Très Petite Entreprise : - 10 salariés et CA/Bilan <2M€

Puissance compteur **< ou = 36Kva**

Contrat au TRVe
(Tarif Réglementé de vente)

→ **BOUCLIER TARIFAIRE**
Limitation de la hausse à 15 %

Contrat en offre de marché (OM)

→ **BOUCLIER TARIFAIRE (OM)**

Puissance compteur **> 36Kva**

Je suis une PME

(Petite et Moyenne Entreprise :
- 250 salariés et CA <50M€ /Bilan <43M€)
et je ne suis pas filiale d'un groupe non assimilable à une PME

Je suis une ETI ou GE

Entreprise de Taille Intermédiaire :
(entre 250 et 5000 salariés)
ou Grande Entreprise
ou PME filiale d'ETI ou GE

AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ

Prise en charge de la différence entre le Prix contrat au MWh et 180€ sur 50 % des volumes consommés dans la limite de 320€/MWh.

PRIX GARANTI

(280€/MWh si prix HT/avec TURPE
ou **230€/MWh** si prix HT et Hors Turpe)

en moyenne annuelle pour les contrats souscrits ou renouvelés en 2022

Accès des TPE/PME au guichet AGE en plus de l'amortisseur si critères AGE encore atteints à réception de facture

GUICHET D'AIDE GAZ/ÉLECTRICITÉ

(dit guichet AGE)

Aide classique plafonnée à 4M€ :

→ Le prix de l'énergie pendant la période de demande d'aide a augmenté de 50% par rapport au prix moyen annuel payé en 2021

→ Les dépenses d'énergie pendant la période de demande d'aide représentent plus de 3% du CA sur la même période 2021

Aide renforcée à 50M ou 150M€ :

→ Le prix de l'énergie pendant la période de demande d'aide a augmenté de 50% par rapport au prix moyen annuel payé en 2021

→ Les dépenses d'énergie en 2021 représentent plus de 3% du CA 2021 ou dépenses énergie S1 2022 >6% CA S1 2022

→ un EBE négatif ou en baisse de 40%

BOUCLIER (OM), PRIX GARANTI, AMORTISSEUR

Pour en Bénéficier, une seule démarche
Adresser l'attestation sur l'honneur à son fournisseur d'énergie avant le 31/03/2023

Application des dispositifs toute l'année 2023 directement sur la facture électricité

Demande à Faire à réception de facture Gaz et Électricité

sur impots.gouv.fr

Déjà disponible sur 2022 / prorogée en 2023